



SOMMAIRE

Le mot du maire
Le point sur les projets achevés et en cours
A la Communauté d'Agglomération du Puy
Communiqué de L'AMF
La vie de la commune
En bref
Le parc Livradois-Foréz
Nouveau : un guichet petite enfance
État-civil
Bloc notes - Agenda

BULLETIN MUNICIPAL

LE MOT DU MAIRE

Les difficultés de tous ordres, la crainte en un avenir sombre pour les générations à venir, la défiance envers les grands partis politiques au pouvoir depuis des dizaines d'années se sont exprimées une première fois dans les urnes en 2017 à l'occasion de l'élection présidentielle sous la forme du « dégagisme ». Avec l'élection d'Emmanuel MACRON, un espoir est né pour une politique différente.

Mais c'était sans tenir compte que le peuple est exigeant et impatient. Il veut des résultats concrets et rapides, à plus forte raison quand il se sent véritablement assailli par une vague de taxations et autres augmentations qui rendent les fins de mois angoissantes et impossibles à gérer pour nombre de Français. Une crise sociale couvait depuis longtemps et il a suffi d'une étincelle pour que tout s'enflamme dans des proportions qui ont surpris tout le monde. L'exercice du pouvoir de manière verticale est soudain apparu : on décrète au sommet de l'Etat et les Français n'ont qu'à obtempérer ...et payer...Depuis la présidentielle, la fracture fiscale s'est aggravée et la

A toutes et tous, la municipalité vous présente ses vœux de bonne et heureuse année 2019.

Bonne santé surtout car au-delà de toute autre considération, elle reste notre bien le plus précieux.

fracture territoriale reste la grande ignorée : toutes les lois s'appliquent aveuglément sur la totalité du pays. Pourtant, on parle de revitalisation des milieux ruraux. Les Français ne sont pas hostiles aux réformes, mais elles doivent être justes et tenir compte des possibilités de chacun par exemple à propos de la transition écologique qui recueille de plus en plus d'adeptes.

Mais quels que soient les reproches que l'on puisse faire au pouvoir en place, **RIEN** ne justifie la violence intolérable que nous avons vécue, violence sur les personnes, les biens ainsi que sur des symboles de la République. A moins que pour se faire entendre et surtout comprendre la seule arme soit la violence : tristesse et désolation.

Les sociétés ont toujours avancé par à coups, au travers de violentes crises initiées par la base. Le peuple en retour a récolté les fruits de son investissement. En l'état actuel des choses, il est à craindre que les mesures annoncées ne soient pas à la hauteur des espérances.

LE POINT SUR LES PROJETS ACHEVES ET EN COURS

➤ **Les chantiers de jeunes 2018 et 2019** : En 2018, nous avons fêté les 10 ans de chantiers en commun avec Concordia. Un espace public à l'aplomb de l'observatoire a été défriché et nettoyé. Il sera végétalisé. Un banc sera installé.

Le chantier 2019 consistera en l'aménagement du charreyron (le dernier à restaurer) faisant la jonction entre l'école et la place de l'ancienne mairie.

➤ **Les appartements de l'école ont été rénovés** : L'appartement de gauche a été entièrement restauré par les entreprises locales. Il est depuis loué à un jeune couple. Dans l'appartement de droite en meilleur état que celui de gauche, la salle d'eau a été entièrement refaite.

➤ **La pyxide est en place dans une vitrine sécurisée à l'église** : Elle est installée à l'entrée du chœur, près du maître autel lui-même restauré en 2017. Un petit

panneau explicatif sera apposé près de cet objet de grande valeur afin d'en connaître l'usage qu'en faisaient les prêtres.

➤ **Les installations numériques sont modernisées à l'école** : L'Education Nationale a proposé aux écoles primaires et maternelles de notre secteur un projet innovant : communiquer par visioconférence avec l'extérieur (autres écoles ayant ce dispositif, intervenants extérieurs, en anglais par exemple). Pour cela, il a fallu procéder au câblage des réseaux au sein du bâtiment (donc plus d'ondes) pour une meilleure connexion et au remplacement des vidéoprojecteurs. L'Etat a participé à hauteur de 50% de la dépense, soit 4 000 euros.

➤ **La coccinelle** : Les entreprises intervenant à l'intérieur sont à pied d'œuvre. Fin des travaux avant l'été 2019.

Pour l'instant seule la tranche ferme sera achevée : rez-de-rue et appartement. Le rez-de-jardin en tranche conditionnelle sera achevé en fonction des subventions en attente.

Les possibilités d'animations au rez-de-rue sont diverses et font l'objet de nombreuses rencontres entre partenaires : AGUMAAA, élus, Amis d'Allègre, Parc Livradois-Forez, bénévoles...

Si vous souhaitez vous investir même à la marge, n'hésitez pas à venir nous en faire part en mairie.

➤ **Le parcours patrimoine** : Il comprend une version numérique en cours de construction qui aura sa place dans l'application du département des visites numériques de sites remarquables. Il comprend également un carnet de voyage (version papier) s'adressant à tous (petits et grands).

La randonnée est agrémentée de plusieurs aménagements : *le parcours des cabanes* pour les enfants à la Potence, *l'observatoire*, *une chasse aux trésors*.

La jarre Germaine Tillion recevra le rosier résurrection créé en 1975 pour le 30ème anniversaire de la libération du camp d'extermination de Ravensbrück. Symbole féminin de paix et du souvenir, souvenir des femmes qui ont succombé de la part des femmes qui ont survécu. Elle est financée par l'association « Germaine Tillion, mémoires d'Allègre »

➤ **La signalétique** : Elle se décline sous trois formes :

a) *Au niveau des nombreux carrefours de routes départementales* entourant Allègre où nous avons demandé que soient mentionnées les curiosités locales méritant le détour : « Potence » et « tourbière du mont Bar ». Travail réalisé par le département.

b) *Au niveau des entrées d'Allègre, du carrefour de la poste et de la liaison entre la potence et le mont Bar* : le projet est finalisé mais pas encore en place en dépit de nos très nombreuses relances auprès de l'entreprise.

c) *Intra-muros* : Avec l'aide du Parc Livradois Forez, nous reprenons la signalétique dans le bourg. Dès que le projet sera au point, sa présentation avant finalisation fera l'objet d'une réunion avec les habitants intéressés.

➤ **La friche Charretier** : La commune a confié par délibération le portage du projet à l'EPF (Etablissement Public Foncier). Un bornage en vue de l'achat des parcelles a été fait. Après l'achat par l'EPF seront entrepris les travaux de démolition et de dépollution. (voir les détails dans le BM N° 16 de juin 2018)

➤ **Le projet centre-bourg** : Nous avons été retenus par la Région AURA dans le cadre de son appel à projet envers les villages labellisés, suivant les trois axes que nous avons ciblés : aménagements de divers espaces publics, sécurisation des lieux à la Potence et aide à la rénovation des façades des particuliers. Toutes interventions uniquement dans le secteur 1 de l'AVAP (de la Porte de Ravel à la place de la grande fontaine, y compris le quartier du château). Le projet est financé par la Région à hauteur de 50% sur une dépense maximum de 400 000 euros HT. Au vu du nombre de candidatures qui se présentent soudainement à la labellisation (!), il était important de répondre rapidement à l'appel à projet, ce que nous avons fait et avec succès.

Il convient ici de préciser que la réfection des rues et des réseaux humides et secs n'entrent pas dans le projet proposé par la Région.

Rénovation des façades

Vous êtes propriétaire d'un immeuble dans le secteur 1 de l'AVAP, vous pouvez venir en mairie pour obtenir des renseignements dans le cadre des aides à la rénovation des façades. La commune et la région participent à hauteur de 50% (25% + 25%) suivant un plafond de 7 500 euros TTC de travaux.

➤ **La voirie** :

a)- *les voies communales* : tous les travaux prévus n'ont pas été réalisés car l'entreprise avec laquelle nous avons contractualisé par délibération n'a pas pu honorer son engagement. Néanmoins, les points à temps ont été réalisés. Aux travaux reportés en 2019 s'en ajouteront d'autres sur des voies dégradées.

Rappel : la voie communale de Châteauneuf qui traverse la zone artisanale est à la charge de la CAPEV qui a voté en 2018 une enveloppe de 89 000 euros pour sa réfection.

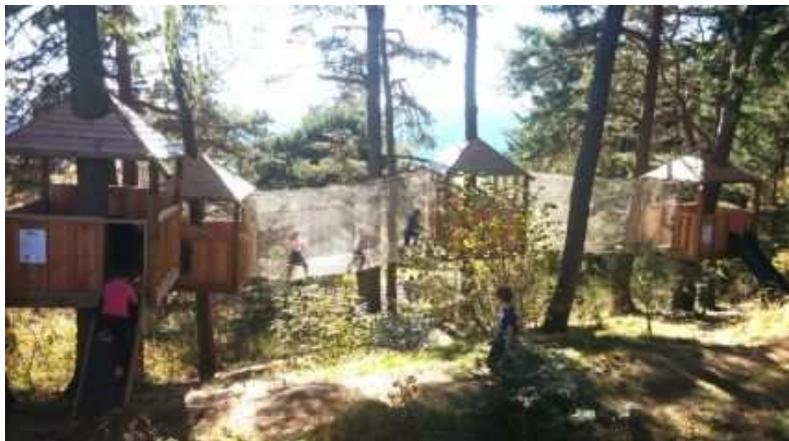
b)- *les chemins ruraux* : curage de fossés et passage d'une niveleuse en plusieurs endroits.

➤ **La construction de silos dans la cour du local technique** : Ils permettront de séparer les divers

matériaux nécessaires aux travaux en régie. Nous attendons l'arrêté de subvention de la région pour mettre en chantier le projet.

Elles sont prêtes à accueillir les enfants

Des cabanes perchées dans les arbres viennent d'être mises à disposition du public. Elles sont prêtes à accueillir les enfants accompagnés d'un adulte. Bien sûr il y a un certain nombre de règles à respecter (nombre d'enfants limité sur les ponts suspendus etc...). Le règlement est affiché en double exemplaire à l'entrée et à la sortie de la structure. Pour éviter les incidents, nous demandons de respecter les consignes indiquées.



A LA COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU PUY (CAPEV)

1)- Compétences EAU et ASSAINISSEMENT : Au 1^{er} janvier 2019, s'effectue en totalité le transfert de compétences de la commune vers le service des eaux et de l'assainissement de la CAPEV. Il s'agit d'un transfert obligatoire inscrit dans la loi NOTRe (Nouvelle Organisation des Territoires Ruraux). Par conséquent, cette décision très loin d'être anecdotique, qu'on peut même qualifier d'historique, ne suppose pas l'approbation du conseil municipal. Il est à noter que cette opération de transfert de compétences se réalise de la même manière au niveau des communautés de communes, même si les délais de transferts sont plus longs.

Nous avons reçu l'équipe technique du DEA qui gèrera nos réseaux, communal et de villages.

Ensemble, nous avons visité les ouvrages (captages, réservoirs, chambre des vannes, station d'épuration). La première impression du service est que nos équipements sont dans un état satisfaisant de fonctionnement, prouvant par là-même que les différentes équipes municipales ont eu le souci de l'entretien et du renouvellement des équipements.

L'année 2019 sera une année de transition : Joël RIBEYRE (service eau) et Frédéric CELLIER (service assainissement) assisteront les agents du DEA dans les interventions sur le terrain, chacun à hauteur de 20% de leur temps de travail. Naturellement, la CAPEV prendra financièrement en charge ce temps de travail. En 2020, nos agents seront déchargés en totalité de ces deux services.

La qualité du service devrait être identique à celle que la commune assure actuellement aux usagers. Pour les usagers d'Allègre, les tarifs 2019 eau et assainissement seront identiques aux tarifs 2018.

2)- Compétence transport : La gestion des ramassages scolaires est désormais l'affaire de la CAPEV. Mais la compétence transport ne se résume pas aux transports scolaires. Elle comprend également les services de transport en commun.

Si vous avez des besoins en matière de transport en commun, faites-les remonter en mairie.

2)- Autres compétences : Développement économique (Z.A de Châteauneuf) ; traitement des déchets (ordures ménagères) ; petite enfance (multi-accueil) ; tourisme ; habitat ;

Par contre, la CAPEV n'a pas souhaité conserver la compétence « centres de loisirs » présentant pourtant un caractère intercommunal indéniable. Nous travaillons actuellement en liaison avec la CAPEV sur une solution temporaire en 2019 pour que le service continue d'exister.

4)- Parcours de randonnée pédestre et VTT La Chaise-Dieu-Allègre-Saint Paulien – Le Puy : Il est réalisé et financé entièrement par la CAPEV. Le panneau d'information sera installé en haut de la place du marché. On peut même louer des vélos électriques ! (flyers en mairie et au Point Info Tourisme)-
renseignements : www.lepuyenvelay-tourisme.fr

COMMUNIQUE DE L'AMF (Association des Maires de France)

Notre commune, clé de voûte de la République du quotidien

Afin de réaffirmer le rôle et la place de la commune, des élus et des équipes municipales, acteurs irremplaçables dans le quotidien des Français, l'AMF lance une campagne de communication nationale signée Les maires de France et portée par le hashtag #MaCommuneJyTiens. Cette campagne est pensée comme un appel. Un appel de l'Association des maires de France et des présidents d'intercommunalité, un appel de toutes les équipes municipales, un appel du corps citoyen lui-même pour mettre en lumière l'engagement quotidien et le dévouement du maire et de ses équipes, pour le bien être et le développement de leurs communes.

Notre commune, c'est notre espace de vie, un espace qui nous garantit la continuité et l'efficacité des services publics. Notre commune, c'est aussi une équipe de femmes et d'hommes qui sont les artisans patients et déterminés de la culture, de la sécurité mais aussi de la

solidarité et de toutes les politiques publiques qui font la richesse de la démocratie de proximité.

Nous avons donc lancé cette campagne inédite de sensibilisation pour mettre en pleine lumière les réalisations, les innovations mais aussi l'engagement des maires et de leurs équipes. Car souvent, le maire est à la fois le premier recours et le dernier espoir pour nombre de concitoyens. Il est le point de contact opérationnel entre les valeurs qui font notre Nation et l'humanisme de proximité, celui des petits gestes du quotidien. Cette campagne veut révéler, par le biais d'affichages et de publications sur les réseaux sociaux, l'importance de la commune dans tous les domaines de votre quotidien et valoriser votre attachement à cette institution de proximité.

Tous ensemble, mobilisons-nous pour soutenir nos communes sur :

MaCommuneJyTiens.amf.asso.fr

LA VIE DE LA COMMUNE

Inauguration de l'exposition « Les femmes en résistance à Ravensbrück »

Devant une assemblée d'une cinquantaine de personnes ayant répondu présent à l'invitation de l'Association « Germaine TILLION, Mémoires d'ALLÈGRE Claudine LAUBY, nouvelle présidente élue lors de

l'assemblée générale du 11 juillet 2018, a présenté l'exposition installée au logis Saint-Paul du 14 juillet au 15 août.



Repas de quartiers

Pour la deuxième année consécutive, les habitants du quartier du château et de celui de Notre-Dame de l'Oratoire se sont réunis, samedi 7 juillet, autour d'un buffet partagé. Cette année, c'est l'observatoire qui servait de lieu accueil. Cette petite fête sympathique et intergénérationnelle a permis à tout un chacun de papoter en toute amitié. Merci à tous pour la convivialité de cette soirée.



Vernissage à Allègre de l'Exposition : BOIRE ET MANGER du Moyen-Âge à la Belle Époque



C'est dans les anciennes dépendances de la Cure d'Allègre qu'a été inaugurée, le jeudi 19 juillet, une exposition montée par l'association des Amis d'Allègre qui ont rassemblé des objets originaux sur le thème « Boire et manger, du Moyen-Âge à la Belle Époque » et reconstitué la cuisine d'un hôtel médiéval du centre bourg. Merci à Marguerite et André LOUPPE pour la qualité de leur accueil.

Deux conférences d'été de l'Association Germaine Tillion, Mémoires d'Allègre

La première : « Le devoir de Mémoire : passions et troubles français », par Jean-Pierre Lauby. Cela se passait le 1er août 2018 en Mairie d'Allègre

Le thème de la conférence, avait pour objet d'interroger la notion de « Devoir de Mémoire ». C'est une lutte continuelle contre l'oubli, qui vise avant tout la jeunesse de notre pays et la nécessité de la transmission intergénérationnelle.

La seconde était animée par Claudine Lauby le 7 août 2018 en Mairie d'Allègre, le sujet étant :

« Germaine Tillion (1907-2008), une figure exceptionnelle du XXème siècle par ses nombreux engagements »,



Réunions publiques

Vendredi 6 juillet 2018, les élus ont convié à l'observatoire les habitants à une première réunion publique d'information et de débat à propos du dossier de révision de l'AVAP.

Une seconde réunion publique a eu lieu le Vendredi 10 août 2018 à l'observatoire. Près de 70 habitants ont répondu à l'invitation, l'équipe d'archéologues Cécile Rivals et Nicolas Clément ont présenté le rendu des sondages effectués à la Potence en 2017.

Ce fut un exposé clair et détaillé qui a passionné le public. D'où l'idée qu'une seconde campagne de sondages pourrait être envisagée avec l'accord de la DRAC et si nous obtenons les financements nécessaires. Le dossier de rendu des sondages est à disposition du public en mairie.



En seconde partie de soirée, présentation du projet d'aménagement des espaces publics du centre -bourg. Les propositions émises seront exploitées lors de l'étude à venir. Les élus remercient les très nombreux participants à cette soirée.

Nouveaux décors pour la devanture

C'est la municipalité qui a fait la demande au club de dessin-peinture "Crystal" animé par Jérôme Leyre. La requête était simple, il fallait mettre en valeur une vitrine de la place du Marchédial pour donner un peu plus de gaieté à ce lieu très fréquenté pendant la saison estivale. Les artistes ayant participé à ce travail sont :

Chantal Pattarely, Michel Poral, Danielle Rousset et Thérèse Fouillit.

Ils ont tous pris un grand plaisir pour confectionner ces oeuvres qui vont embellir pendant plusieurs mois le centre bourg de la petite cité de caractère.



Rentrée scolaire au RPI Allègre-Monlet

Peu de changements au niveau de l'équipe enseignante mais hausse significative des effectifs. De moins de 70 élèves on passe à 79.

A l'école d'Allègre, en maternelle (TPS, PS, MS) 22 élèves et toujours Isabelle Goux en charge de cette classe et directrice de l'établissement.

En grande section et cours préparatoire (GS et CP) 20 élèves et Sabine Cubizolle comme enseignante.

Au cours moyens première année et deuxième année (CM1 et CM2), 16 élèves et Joëlle Liabeuf, enseignante qui a repris à plein temps.

En ce qui concerne le RASED, la psychologue scolaire est Christelle Sagueton secondée par Virginie Daucon (maîtresse E).

Le personnel communal : Isabelle Soubeyre, Marie-Yolande Favey et Rosa Boudot.

Magali André apportera son soutien en tant qu' AESH (aide à la vie scolaire).

Enfin Valérie Villaz est toujours enseignante rattachée à l'école.

Les 21 CE1 et CE2 (Cours élémentaire) sont comme d'habitude à l'école de Monlet avec comme enseignantes Claire Martin, Elodie Albaret et Mathilde Bish. Elles sont aidées par Mireille Hilaire, personnel municipal.



Signature d'une convention J S P au collège du Mont Bar

Mercredi 11 septembre a eu lieu au collège du Mont Bar à ALLEGRE la cérémonie de signature de la convention de partenariat entre le Service Départemental d'Incendie et de Secours de la Haute-Loire, l'Union Départementale des Sapeurs-Pompiers de

la Haute-Loire, le collège du Mont Bar et l'Association des Jeunes Sapeurs-Pompiers d'Allègre.

Ce partenariat, unique en Haute-Loire, existe depuis la création de l'association en 2001.



Anniversaire : on a fêté les 20 ans de la Maison d'Accueil Spécialisée (MAS) la Merisaie.

Près de 200 personnes ont assisté ce samedi 22 septembre, à la salle George Sand à l'anniversaire des 20 ans de la Maison d'Accueil Spécialisée (MAS) la Merisaie.

Après les présentations de M. Vasselier, directeur de la MAS, Christian Marrel, le président de l'APAJH 43 a rappelé les principales étapes de la mise en place de la structure,

En 20 ans ce sont 97 résidents qui ont été accueillis, 70 salariés ont permis de faire vivre et animer cet espace de vie

consacré aux personnes polyhandicapées. Le président a également évoqué les objectifs du centre d'accueil : maintien et renforcement des acquisitions, des apprentissages, développement des potentialités, implication dans la vie citoyenne au plus près de la normalité. Tout ceci étant possible grâce à l'équipe d'encadrement mais aussi grâce aux familles et aux bénévoles.



Lancement de la ludothèque et nouvelle association



La nouvelle association "[Médi@llègre](#)" anime la bibliothèque et la ludothèque. En effet depuis le 19 septembre 2018, une ludothèque a vu le jour dans les

locaux de la mairie à côté de la bibliothèque, les bénévoles vous accueillent tous les mercredis de 14h à 16h. Une centaine de jeux vous attendent, vous pouvez venir jouer sur place et emprunter deux jeux pour une durée de trois semaines au prix d'une cotisation annuelle de 10. Un chèque de caution de 45€ sera demandé mais ne sera pas encaissé.

Opération "nettoyons la nature"

Vendredi 28 septembre, les élèves de PS, MS et les GS - CP ont participé à l'opération "nettoyons la nature" qui a été créée en 1997. Cette initiative consiste à proposer, chaque année, à des volontaires de tous âges d'agir concrètement en faveur de l'environnement, en nettoyant des sites urbains ou naturels de leurs déchets.

Cette action citoyenne représente un projet éducatif concret permettant de sensibiliser les élèves au devenir des déchets, à la notion de déchet et à la manière dont les humains les considèrent, à l'importance de chaque comportement et plus particulièrement à celui du tri.



Belle affluence pour le marché bio d'Allègre

La foire bio d'Allègre, organisée par l'AGUMAAA, s'est installée au Centre George Sand, dimanche 30 septembre, pour la 8ème année consécutive. C'est dire la détermination des bénévoles de l'association à vouloir pérenniser l'événement, en rapprochant les consommateurs des producteurs, des militants

associatifs, artisans, agriculteurs, conférenciers... L'objectif étant la mise en valeur des actions locales et la sensibilisation du public aux problèmes environnementaux.

Une trentaine d'exposants, fidèles depuis la première heure ou derniers inscrits, se sont partagé l'espace.



Le RPI au « p'tit tour à pied »



Vendredi 5 octobre, toutes les classes du RPI Allègre/Monlet ont participé à l'évènement organisé par l'USEP « Le p'tit tour à pied ». Cette année la randonnée s'est déroulée au Vernet. Les plus jeunes ont marché environ 5 kilomètres les plus âgés ont fait 8,5 kilomètres.

La chorale Sine Nomine à l'église Saint Martin



Samedi 13 octobre, Allègre a eu l'honneur d'accueillir dans son église le chœur Sine Nomine du Puy-en-Velay. Pendant près de deux heures, l'assistance a été enthousiasmée par la prestation des 16 choristes. Sous la direction de Julien Courtois, le chœur a captivé jusqu'à la fin l'ensemble des personnes présentes avec des morceaux choisis, Antiennes et Motets, de Felix Mendelssohn. Pour accompagner le concert, à l'orgue, Pierre Astor.

Allègre / krostitz : de Verdun à Strasbourg

A l'initiative des Comités de jumelage d'Allègre, Céaux, Monlet, Vernassal et de Krostitz-près-Leipzig, 40 citoyens français et 40 citoyens allemands ont vécu un voyage qui n'a fait que renforcer leur volonté d'agir ensemble, après les avoir conduits de Verdun à Strasbourg, sur le thème « De la guerre à la paix ».



Mancœuvres à la gendarmerie



Comme chaque année, les gendarmes et les sapeurs-pompiers se sont donnés rendez-vous à la brigade d'Allègre. Ainsi samedi 3 novembre 2018, en fin d'après midi, 2 exercices étaient à l'ordre du jour :

- un accident de la circulation avec un véhicule en équilibre instable sur le côté, son conducteur étant coincé à l'intérieur.

- des fumées suspectes à l'intérieur de l'immeuble de la gendarmerie.

Commémoration de l'armistice du 11 novembre 1918.

Comme dans toutes les villes de France, à Allègre nous avons célébré l'anniversaire du centenaire de la fin de la guerre de 1914-1918.



Choucroute de l'amicale laïque



Dimanche 25 novembre, l'amicale laïque du RPI (Rassemblement Pédagogique Intercommunal) d'Allègre et Monlet, ainsi que du collège du Mont Bar organisait sa traditionnelle choucroute à la salle des fêtes de Monlet. Cet événement annuel a connu une nouvelle fois un vif succès. Pas moins de 380 barquettes de choucroute ont été emportées ou dégustées sur place.

Théâtre pour la paix

Salle pleine ce dimanche 2 décembre, au Centre George Sand d'Allègre, pour la 100^e et dernière de « Gloire à ? », création d'Hervé Marcillat et du Théâtre des 33. Pièce présentée dans le cadre du Centenaire de 14-18.



Salle comble pour la venue du jeu des mille euros à Allègre



Ils sont venus nombreux ce lundi 3 décembre à 18h30 pour encourager les candidats qui se sont présentés aux sélections du célèbre jeu de France Inter. Emission de tous les records : la plus écoutée en France dans la tranche horaire de 12h00 à 13h00 et la plus ancienne de toutes (Elle existe en effet depuis plus de 60 ans !)

Ci-contre Les candidats et l'animateur Nicolas Stoufflet

Le repas des aînés et de la solidarité a réuni plus de 90 personnes

Dimanche 09 décembre, était organisé, au Restaurant Le Provençal (anciennement Leydier) le repas des aînés et de la solidarité.

Les personnes de la commune âgées de 70 ans et plus et les personnes seules étaient invitées. Et ils ont été nombreux à accepter l'invitation : en effet ils se sont retrouvés 92 autour de la table



EN BREF

1)- La fibre optique : C'est l'autoroute du numérique. Elle arrive à Allègre courant deuxième semestre 2019. Deux des trois armoires permettant de la ventiler dans le village sont en place. Il restera à la déployer à la manière d'une toile d'araignée jusque chez les particuliers et les professionnels qui en feront la demande. Il faut toutefois noter qu'actuellement, nous avons un débit performant, en tous cas meilleur que dans bien des coins de Haute-Loire.

2)- Les impôts locaux : A Allègre, les taux d'imposition pour 2018 ont été reconduits sans augmentation par le conseil municipal ; Il en va ainsi depuis 2001. Les augmentations constatées cette année (taxe foncière) comme précédemment ne sont donc pas imputables à une décision des élus au niveau communal.

3)- Le déneigement : Un agent est d'astreinte du 1^{er} novembre au 31 mars. Il commence le déneigement à partir de 5 h du matin. Si besoin, il peut appeler un second agent en renfort. Nous avons fait l'acquisition d'une saleuse neuve. Deux engins ouvrent les rues, places et voies communales. Un petit chasse-neige déblaie les espaces réduits : parkings, rues étroites, certaines places. Mais il n'est pas possible d'ouvrir en même temps et dans un temps minimum tous les axes. L'ordonnancement n'a pas changé (voir bulletin municipal N° 15).

Le Département n'agit pas autrement au niveau des horaires et de l'ordonnancement. Ainsi, certaines routes départementales sont ouvertes dans le courant de la matinée, voire au-delà.

Il se peut que lors d'un second passage de l'engin votre trace à la pelle se trouve à nouveau obstruée. Il incombe aux particuliers de déblayer le trottoir devant leur habitation. Il va sans dire que la solidarité doit jouer pour aider les personnes dans l'impossibilité de déneiger leur devant de porte.

4)- Les animations estivales : Elles ont toutes connu une très bonne affluence, très souvent favorisées par le beau temps. Nous adressons nos remerciements aux membres des différentes associations qui se dépensent sans compter année après année pour que ces fêtes soient belles, pour montrer le dynamisme du village et le faire connaître sous son plus bel aspect.



La fête médiévale



La fête de la Neira



Le festival des 3 chaises



Brocante du mois d'août

La première fête de la musique le 21 juin en centre bourg à l'initiative de la municipalité a été appréciée : elle sera reconduite en 2019 en lien avec l'amicale laïque.

Début décembre, nous avons accueilli pour la première fois le jeu des 1 000 euros pour l'enregistrement de deux émissions à la salle George Sand. Diffusion sur les ondes de France-Inter les 20 et 21 décembre. C'est un beau coup de pub pour notre commune.

5)- Le fleurissement: Il a été particulièrement réussi cette année en dépit des orages violents et de la sécheresse de l'été. Tous nos remerciements vont aux bénévoles qui secondent Suzanne ainsi qu'aux particuliers qui fleurissent avec beaucoup de goût leurs pas de portes.

En 2019, nous envisageons de planter plusieurs variétés de rosiers, à pleine terre sur des espaces publics existants. Cette proposition vaut également pour des particuliers qui souhaiteront emboîter le pas de la commune. Ainsi aurions-nous peu à peu un thème dominant de fleurissement. C'est une proposition qui s'inscrit dans le droit fil de l'action de l'association Germaine TILLION (plantation du rosier résurrection : voir rubrique « en bref »)

6)- Le carrefour des créations: Avec environ 1300 visiteurs, il a connu son affluence habituelle. D'année en année, l'exposition s'enrichit de belles œuvres d'art. C'est aussi la preuve que les animations estivales en centre-bourg ont toute leur place dans le décor.



Le carrefour des créations

7)- A la maison de retraite : Un nouveau directeur, Monsieur HERDT est arrivé début novembre. Il partage son emploi du temps par moitié avec l'EHPAD de La Chaise Dieu. Depuis un an et demi, l'établissement fonctionnait avec une direction par intérim, ce qui avait provoqué tout naturellement la mise en sommeil du projet de reconstruction. Songez que Mme MARTY dernière directrice par intérim était rattachée à l'hôpital de Brioude où elle assurait une partie de son temps de travail avec la gestion de la maison de retraite de Paulhaguet. Elle devait gérer en plus l'intérim des EHPAD d'Allègre et La Chaise Dieu. Le nouveau directeur a immédiatement relancé le projet de reconstruction. L'ARS (Agence Régionale de Santé) et le Département de Haute-Loire apportent évidemment leur soutien au projet. Pour rappel, la commune a acheté le terrain qui accueillera la construction. Le moment venu, elle en fera don à l'EHPAD qui sera maître d'ouvrage.

8)- Le Multi-accueil et centre de loisirs : La Maison d'Accueil Spécialisée (M.A.S) ne souhaite plus fournir les repas. L'EHPAD a été sollicité pour prendre le relai. Nous attendons une réponse.

9) A l'agence postale communale: Un poste informatique est à la disposition de la population pour consulter par internet : s'informer, commander, déclarer en ligne, répondre à une sollicitation etc... L'agence est ouverte tous les matins de 9h à 12h du mardi au samedi. Amélie est à votre disposition pour vous aider à utiliser l'ordinateur.

10)- Le RPI Allègre-Monlet : A la rentrée 2018, les effectifs sont en hausse malgré un départ important au collège. La rentrée 2019 devrait confirmer cette hausse : il est prévu 82 élèves.

Les alentours de l'école ont été sécurisés : panneau lumineux, peinture blanche. Un abri est à disposition des enfants qui attendent le bus. Finalement, après hésitation, le transporteur a accepté de garer ses bus sur le parking de la poste, ce qui évite aux enfants de traverser la RD 13. Mais les zébras avaient été tracés auparavant.

11)- Le collège du mont Bar : En dépit d'une très faible diminution d'effectifs, il n'a plus que 8 divisions (2 par niveau) pour 215 élèves. La conséquence est l'augmentation du nombre d'élèves dans toutes les classes.

12)- Les sapeurs- pompiers : A l'occasion de la Sainte Barbe, ils ont fait le bilan de l'année 2018 : 29 sapeurs-pompiers ; 212 interventions dont 187 pour secours aux personnes .



Organisation de deux stages départementaux à Allègre ; de nombreux sapeurs- pompiers du centre en formation

et des médailles qui récompensent la longévité au centre.

Les Jeunes Sapeurs -Pompiers : c'est la 17 ème année de fonctionnement : 9 candidats au brevet national de jeunes sapeurs-pompiers : tous reçus. Huit d'entre eux ont immédiatement intégré un centre de secours en qualité de sapeur- pompier.

13)- Le site de la mairie :

Depuis la première semaine de décembre, le site internet de la mairie subit des pannes à répétition. Ceci n'est pas dû à des pirates mais au fait que l'hébergeur (OVH) a déplacé ses serveurs de base de données de Paris vers Gravelines. Pendant leurs manipulations ils ont eu des problèmes et ont mis en panne un grand nombre de sites. Ils ont présenté leurs excuses mais le problème a persisté pendant plusieurs jours. De plus le site a plus de 10 ans et il commence donc à prendre de l'âge. Il faudrait penser à le remettre au goût du jour en le rendant "responsive" c'est à dire adaptable aux nouveaux supports que sont les tablettes et smartphones. Le problème est que cela demande un travail considérable pour une seule personne. Alain Bernard, le webmestre actuel, ne pense pas s'investir à nouveau dans une telle tâche. Aussi allons-nous certainement nous tourner vers des professionnels pour créer le nouveau site. Ceci pourra être fait courant 2019

LE PARC LIVRADOIS-FOREZ

Mais au fait, le Parc qu'est-ce que c'est ?



Une association constituée en 1982 par quelques élus de toutes sensibilités politiques est à l'origine du Parc naturel régional Livradois-Forez. En 1984, un syndicat mixte de préfiguration du Parc est mis en place. Après agrément du ministère

de l'Environnement, **le Parc Livradois-Forez est créé le 4 février 1986.** Il est le 22^e Parc naturel de France et l'un

La Charte pour fondement

Chaque Parc définit un projet de territoire en s'appuyant sur les caractéristiques naturelles, culturelles et humaines de son territoire. C'est la raison pour laquelle les actions et axes d'intervention peuvent sensiblement différer d'un Parc à un autre. Ce projet est présenté dans un document officiel : la Charte. Celle du Parc Livradois-Forez est résumée en une phrase :

des plus grands en superficie et en nombre de communes. Il regroupe aujourd'hui 168 communes, 11 intercommunalités, les départements de la Loire, de la Haute-Loire et du Puy-de-Dôme et la région Auvergne Rhône-Alpes. Son territoire s'étend de Ris (au nord) à Allègre (au sud) et de Billom (à l'ouest) à Chalmazel-Jeansagnière (à l'est). Les Parcs naturels régionaux sont actuellement 53. Le dernier né est celui de l'Aubrac.

Inventer une autre vie respectueuse des patrimoines et des ressources du Livradois-Forez où frugalité se conjugue avec épanouissement.

Le classement *Parc naturel régional* est attribué par décret du premier ministre pour une durée de 15 ans renouvelable.

Le décret du Parc Livradois-Forez a été renouvelé en 1998 et en 2011. Il est valide jusqu'en 2023 et il devrait

Des missions définies

Un Parc naturel régional est un territoire reconnu au niveau national pour ses richesses naturelles, la valeur de son patrimoine et de ses paysages, mais fragilisé par la dévitalisation rurale. Cinq missions lui sont confiées, définies par le code de l'environnement :

- protéger les paysages et le patrimoine naturel et culturel ;
- contribuer à l'aménagement du territoire ;
- contribuer au développement économique, social, culturel et à la qualité de la vie ;

Où rencontrer les élus et l'équipe technique du syndicat mixte du Parc ?

Chacune des communes du Livradois-Forez a désigné un(e) **délégué(e) au Parc** au sein de son conseil municipal. Il en est de même pour les départements, les établissements publics de coopération intercommunale

être prochainement prolongé jusqu'en 2026.

- contribuer à assurer l'accueil, l'éducation et l'information du public ;
- réaliser des actions expérimentales.

Un Parc naturel régional n'a pas de pouvoir de police : il ne peut ni interdire, ni obliger, ni verbaliser. Ses méthodes de travail sont la sensibilisation, la concertation, la pédagogie, la co-construction et l'échange.

et la région. Solange FALGON est déléguée de la commune d'Allègre au syndicat mixte du Parc.

Contact : Claudy COMBE, Chargé de mission « Relations avec les communes ».

NOUVEAU : UN GUICHET PETITE ENFANCE

Pour faciliter toutes vos démarches

Quel mode d'accueil choisir pour mon enfant ? Quelles sont les démarches à effectuer ?

La Communauté d'agglomération du Puy-en-Velay, en lien avec la CAF de la Haute-Loire, met en place au 1er janvier 2019, un Guichet Petite Enfance, pour faciliter les démarches des parents.

Dans le cadre de ce Guichet, un rendez-vous individualisé sera proposé aux familles par les professionnels des Relais Petite Enfance qui assureront les permanences.

Elles recevront une information sur les différentes structures petite enfance du territoire et également sur la profession d'assistante maternelle, parfois méconnue.

Cet échange permettra de répondre à leurs interrogations, d'étudier au plus près leurs besoins et leurs souhaits pour l'accueil de leur enfant et d'enregistrer leur pré-inscription pour la(les) structure(s) souhaitée(s). Les coordonnées des assistantes maternelles leur seront communiquées.

A partir du 1er janvier 2019, pour obtenir un rendez-vous et effectuer une demande d'accueil, au domicile d'une assistante maternelle, et/ou en structure collective, trois possibilités s'offrent à vous :

connecter au site sur www.mon-enfant.fr

- contacter le guichet petite enfance au 04 71 02 49 77

- envoyer un mail à :

guichetpetiteenfance@lepuyenvelay.fr

Les responsables des Relais Petite Enfance peuvent vous recevoir lors des permanences organisées sur les communes suivantes : Bains, Brives-Charensac, Blavozy, Chadrac, Chaspuzac, Coubon, Cussac-sur-Loire, Craponne-sur-Arzon, Espaly-Saint-Marcel, Le Puy en Velay, Rosières, Saint Germain Laprade, Saint Paulien et Vorey-sur-Arzon.

En outre, les responsables de Relais poursuivent leurs missions, notamment le soutien à la parentalité et la professionnalisation des assistant(e)s maternel(le)s à travers des animations hebdomadaires sur 21 communes, des conférences, des formations...

ETAT - CIVIL 2018 (second semestre 2018)

Naissances :

Rose, Anabelle DUPUIS le 29 juillet 2018.
Valentine MARGERIT VALLAS..... le 2 septembre 2018.
Agathe, Rosalie BONGIRAUD le 13 septembre 2018.
Antoine, Matthieu BOUDOUL..... le 26 octobre 2018.
Jorick, Gabriel CHEVIRON..... le 11 novembre 2018.
Matys, Camille CHEVIRON le 11 novembre 2018.

Décès et Transcriptions :

Aimé, Marius, Jules PASCALle 21 juin 2018.
Bernard, René, Daniel, Frédéric JACQUET le 15 juillet 2018.
Joseph, André, Louis, Régis BACH le 30 août 2018.
Jean, Félix BEGON..... le 02 septembre 2018.
Jeannine, Anastasie, Claude, Sophie GAITTE veuve Alexandre, MASSE le 13 septembre 2018.
Angèle, Elise, Marie LANGLADE veuve Adrien, Hippolyte ROCHER..... le 27 septembre 2018.
Jean, André ROUSSON..... le 05 octobre 2018.
Maurice, Jules, Baptiste BESSEYRE le 29 octobre 2018.
Marie, Louise, Jeanne CHARBONNIERE..... le 30 octobre 2018.
Yvette, Josette, Andrée MONTAGNE veuve Jean, René CHARRAT le 13 novembre 2018.
Clémence VASSELON veuve Auguste, Baptiste PARAT le 20 novembre 2018.
Gina, Maria GIUSTI veuve de Joseph LOCCI le 04 décembre 2018.
Suzanne, Célestine BEYNIER veuve de Pierre, Félix GARNIER..... le 08 décembre 2018.

Mariage

Denis, Jean-Pierre MALEGUE et Nathalie, Alexandrine, Renée DESSIMOND..... Le 21 juillet 2018.

BLOC-NOTES

LA MAIRIE

Courriel : mairie.allegre@wanadoo.fr
Site internet : www.mairie-allegre.com
Téléphone : 04 71 00 71 21
Fax : 04 71 00 22 84
*Ouverture au public : le lundi, mardi, jeudi, vendredi,
de 8h30 à 12h15
le mercredi de 8h30 à 12h15 et de 13h30 à 17h00.
Le maire reçoit le mercredi de 10h00 à 12h00*

ADMR

Téléphone : 04 71 00 22 04
Permanences : vendredi de 9h00 à 12h00 ;
lundi, mercredi, jeudi, vendredi de 14h00 à
17h00
Assistante sociale
Téléphone : 04 71 00 71 92
Permanences en mairie le jeudi de 9h00 à
12h00 sauf le 1^{er} du mois

DES NUMEROS UTILES

Pompiers :18 ou 112
SAMU : 15
Maison de santé :04 71 00 12 01
Médecins de garde (dimanches et jours
fériés en journée) :04 71 04 33 33
Cabinet vétérinaire médico-chirurgical et de
Microkinésithérapie : 04 71 00 22 88
Allo Enfance maltraitée : 119
Gendarmerie : 17

École laïque Jean Macé : 04 71 00 70 29
Micro-crèche : 04 71 00 23 25
Centre de loisirs : 04 71 00 23 86
Collège du mont-Bar : 04 71 00 71 74
Office de tourisme : 04 71 07 77 09
Agence postale :.....04 71 07 77 09
Urgence dépannage électrique : 08 10 33 30 43

AGENDA

JANVIER 2019 :

Vendredi 4 janvier : Cinéma à 14h30 « Astérix- Le secret de la potion magique » et 20h30 « Pupille » au CGS.

Samedi 5 janvier : Vœux de la municipalité à 18h au CGS.

Vendredi 18 janvier : Cinéma à 14h « Tout en haut du monde » au CGS.

Samedi 19 janvier : Assemblée Générale de la Pêche à 9h30 à la mairie d'Allègre.

Concert de chansons françaises et de musique traditionnelle, 20h30 au CGS. (Les Amis qui se débrouillent)

Vendredi 25 janvier : Cinéma à 14h30 et 18h « Rémi sans famille » au CGS.

Samedi 26 janvier : Assemblée Générale du Comité de jumelage, 16h au CGS

Dimanche 27 janvier : Loto des pompiers, 14h au CGS.

FEVRIER 2019 :

Vendredi 8 février : Soirée découverte du monde autour du carnet de voyage de Pierre Hellepute sur Hong-Kong, 20h30 au CGS. (Comité de Jumelage)

Dimanche 10 février : Loto de l'Amicale Laïque d'Allègre, 14h au CGS.

Dimanche 17 février : Loto du comité de jumelage, 14h, Salle Polyvalente de Céaux d'Allègre.

MARS 2019 :

Dimanche 10 mars : Théâtre « Matrimonium » par le Bofadon, 15h au CGS. (Comité de jumelage et l'agumaaa)

AVRIL 2019 :

Samedi 6 avril : Projection de photos, 14h au CGS. (CCAS)

MAI 2019 :

Dimanche 19 mai : Cool et verte toute la journée au CGS (amicale des sapeurs pompiers et mairie).

Jeudi 30 mai : Concours de pêche spécial enfants l'après-midi au plan d'eau de Céaux d'Allègre.

JUIN 2019 :

Dimanche 2 juin : Concours de pêche toute la journée et pétanque l'après-midi au plan d'eau de Céaux d'Allègre.

Samedi 8 juin : Fêtes de Pentecôte : 14h : Concours de boules Lyonnaise au boulodrome de Fonteline « Challenge Thierry Royer » ; fête foraine quartier de la gare

Dimanche 9 juin : Toute la journée, quartier de la gare : vide greniers et fête foraine ; 22h30 : feux d'artifice à la Potence

Lundi 10 juin : Grand prix cycliste d'Allègre à partir de 14h ; Concours de pétanque au boulodrome de Fonteline et fête foraine.

Vendredi 21 juin : Fête de la musique, 19h place de l'ancienne halle. (Mairie et l'amicale laïque d'Allègre)

Samedi 29 juin : Concours de pêche l'après-midi au plan d'eau de Céaux d'Allègre.

JUILLET - AOUT 2019

Samedi 13 juillet : Feux d'artifice à 22h30.

Samedi 20 et dimanche 21 juillet : Fêtes Médiévales d'Allègre. (Allègre Médiéval)

Dimanche 21 juillet : Concours de pêche toute la journée et pétanque l'après-midi au plan d'eau de Céaux d'Allègre.

Dimanche 11 août : Concours de pêche toute la journée et pétanque l'après-midi au plan d'eau de Céaux d'Allègre.

Dimanche 18 août : Vide-greniers dans les rues d'Allègre.

Du 2 août au 23 août : Chantier international des jeunes. (Concordia)

Notez que certaines informations qui nous sont parvenues après la parution du BI n'ont pas pu être insérées dans l'agenda.

PROCHAIN NUMÉRO DU BULLETIN MUNICIPAL : juin 2019